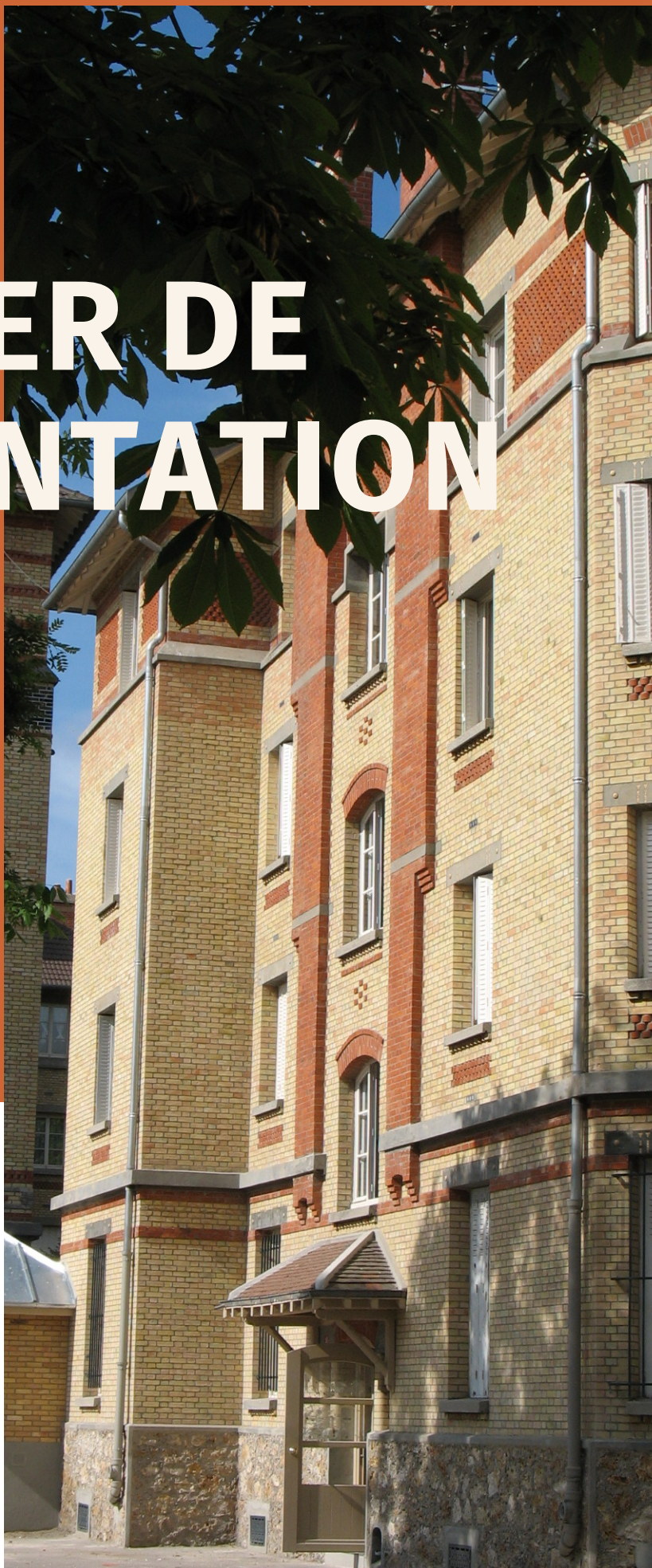


DOSSIER DE PRÉSENTATION

Un
souvenir de
cité-jardin



PRÉSENTATION

Théorisé par Ebenezer Howard (1850-1928) dans son ouvrage *Garden-cities* (1898), la cité-jardin est un modèle urbanistique combinant **les avantages de la ville avec ceux de la campagne.**

Pensé dans le contexte de la révolution industrielle anglaise, ce modèle s'est progressivement développé **dans le monde entier** (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Etats-Unis, Canada, Australie...) en s'adaptant à des enjeux souvent variés et propres à chaque pays.

En France, la cité-jardin se caractérise essentiellement par un ensemble de **logements sociaux** (individuels ou collectifs, locatifs ou en accession à la propriété) destinés à une **population modeste** avec des **aménagements paysagers et des jardins** autour de l'habitat.

Depuis 2009, un réseau des cités-jardins d'Île-de-France s'est constitué dans l'objectif de **préserver**, de **valoriser** et de **promouvoir** ce patrimoine commun à plusieurs collectivités et territoires franciliens.

En 2015, l'**association régionale des cités-jardins d'Île-de-France** est créée. Elle rassemble un ensemble de partenaires divers mais complémentaires en faveur du rayonnement de ce patrimoine. **Plus de 40 adhérents moraux** (collectivités publiques, bailleurs sociaux, opérateurs du tourisme et de la valorisation du patrimoine, établissements d'enseignement supérieur, associations d'habitants) et **individuels** soutiennent et participent au fonctionnement de l'association et à l'accomplissement de ses missions.

Au-delà du patrimoine historique, architectural et urbanistique que représentent ces cités-jardins, la vie, les souvenirs et les archives des habitants de ces quartiers constituent également un héritage précieux à préserver, valoriser et diffuser.

LE PROJET

Un projet de mémoire...

Ensemble, **ces cités-jardins racontent une histoire** : celle de la première campagne de construction de logements sociaux par les Offices publics, celle de l'aménagement du territoire à l'échelle de la région parisienne et plus largement celle de l'habitat populaire depuis sa phase pionnière dans les années 1910 jusqu'aux années 1950 qui privilégieront dès lors la construction des grands ensembles.

Les habitants de ces cités-jardins présentent un attachement important à ce patrimoine, certains y étant depuis plusieurs générations. Leur témoignage s'avère alors précieux d'un point de vue historique afin de savoir **comment était la cité-jardin à leur époque** et **quelles souvenirs ils ont de ce quartier**.

Ce projet né de la volonté de **transmettre ces souvenirs** aux générations futures. Il s'agit de pouvoir **capturer les paroles** de ces habitants pour que **la mémoire de ces lieux** se poursuive et qu'elle continue d'inspirer le présent et le futur.

...photographique et textuel.

Afin d'allier une **mémoire visuelle** et **textuelle**, l'association régionale des cités-jardins souhaite former une équipe composée d'un.e **artiste-photographe** et d'un.e **écrivain.e** afin d'aller à la rencontre d'**habitants vivant dans une cité-jardin en Île-de-France**. Chaque photographie sera ainsi accompagnée de son témoignage écrit, et vice-versa, permettant au texte ou à la photographie d'amener un éclairage complémentaire à la question du souvenir des habitants des cités-jardins.

Ce projet donnera lieu à une **exposition** qui se tiendra au Musée Urbain et Social de Suresnes (MUS), membre en étroite relation avec l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France et lieu de ressource sur le sujet des cités-jardins. Il est également prévu qu'un **ouvrage** soit publiée par la suite afin d'être diffusé au plus grand nombre.

OBJECTIFS

- 1 Trouver et former une équipe d'artiste-photographe et d'écrivain.e intéressée par le projet
- 2 Trouver des habitants de cités-jardins volontaires pour raconter leur histoire et aller à leur rencontre pour récolter leur témoignage (10 personnes minimum)
- 3 Mettre en place l'exposition "Un souvenir de cité-jardin" au local Mémoires de cité-jardin à Stains
- 4 Réaliser un ouvrage regroupant les témoignages et photographies récoltés, proposé à la vente au moment de l'ouverture de l'exposition.



Afin d'évaluer en qualité l'atteinte de ces objectifs, un bilan sera réalisé à l'issue du projet et prendra en compte notamment les indicateurs suivants :

- Le nombre de **visiteurs de l'exposition** (personnes présentes au vernissage et durant toute la durée de l'exposition)
- Le nombre d'**ouvrage vendus** (de sa publication à la fin de l'exposition)
- Les **retombées médiatiques** (articles de presse, posts sur les réseaux sociaux, etc...) en qualité et quantité.

Un **bilan récapitulatif** portant précisément sur la **méthode de travail** employé par l'artiste-photographe et de l'écrivain.e sera également réalisé à l'issue du projet.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

MARS 2023

Ouverture de l'appel d'offre du projet "Un souvenir de cité-jardin"

JUIN 2023

Équipe d'artiste-photographe / écrivain.e formée et préparée

**JUIN 2023 -
JANVIER 2024**

Récolte des témoignages et prises photographiques

**JANVIER 2024 -
JUILLET 2024**

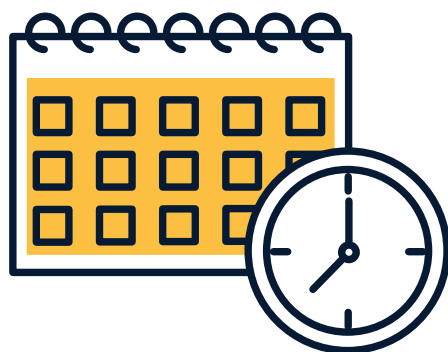
Préparation de l'exposition "Un souvenir de cité-jardin"
Préparation en parallèle de l'ouvrage éponyme

AOÛT 2024

Montage de l'exposition
Finition et impression de l'ouvrage

**FIN SEPTEMBRE
2024**

Vernissage et ouverture de l'exposition (jusqu'à MARS 2025)
Publication, diffusion et vente de l'ouvrage



RESSOURCES

Se définissant en tant que réseau, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France bénéficie des compétences et connaissances, matériels et outils de ses adhérents alors mis à disposition pour les besoins de l'association. La mise en place du projet ne peut se faire sans le concours et le soutien de ces différents acteurs qui pourront intervenir de façons variées et à des temporalités différentes.

Dans le cadre spécifique de ce projet, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France prévoit un co-direction du projet avec l'un de ses membres : le Musée Urbain et Sociale de Suresnes.



Lieu

Le duo artiste-photographe / écrivain.e ira directement **chez l'habitant** afin de recueillir son témoignage dans le but d'instaurer un lien de proximité et d'intimité avec les personnes et afin que le témoignage et les photos soient les plus authentiques possibles.

Le **MUS** est le lieu privilégié pour la mise en place de l'exposition qui marquera l'aboutissement du travail de récolte de l'artiste-photographe et de l'écrivain. Son histoire, ses engagements ainsi que ses relations avec l'association font de ce musée le lieu idéal à la réalisation de l'exposition qui clôturera le projet.



Matériel

Le **matériel de prise photographique** et d'**enregistrement audio** sera financé par l'association afin de procéder à la récolte de témoignage.

Le **MUS** se chargera de mettre à disposition tout le **matériel de scénographie et de régie** qu'il dispose ainsi que les moyens humains appropriés à la typologie de l'évènement (direction artistique, etc...).

Le **MUS** ainsi que l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France mettront à disposition à l'équipe d'artiste-photographe et écrivain.e leur **centre de documentation** (contenant archives, ouvrages théoriques, registres, etc. sur la question des cités-jardins).

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses			Recettes		
Rémunérations directes (1)	Artiste-photographe et écrivain.e	30 000 €	Subventions	Ministère de la Culture	10 000 €
	Salarié(s)	25 500 €		CGET	6 000 €
Achats	Matériels (2)	2 500 €		Région Île-de-France	14 000 €
Exposition	Vernissage (consommables)	1 000 €	Financements privés	Fondation de France	5 000 €
Publication	Honoraires éditeur	4 000 €		Dons	400 €
	Impression	21 500 €	Adhésions (3)	Morales	44 000 €
Divers	Impôts et taxes sur rémunération	384 €		Individuelles	1 200 €
	Déplacements	150 €	Vente	Ouvrage (4)	4 600 €
	Services bancaires	199 €		Autres	233 €
	Assurance	200 €			
		85 433 €			85 433 €

(1) Forfait pour la mission du projet, à raison 15000€ pour l'artiste-photographe sélectionné.e et 15000€ pour l'écrivain.e sélectionné.e dans le cadre de l'appel à projet.

(2) Matériels de prise photographique et d'enregistrement (appareil photo, micro, trépied, casque audio, objectifs)

(3) Coûts des adhésions : Collège n°1 (départements, villes, bailleurs) : de 5000€ à 1000€ - Collège n°2 (associations, établissements d'enseignements supérieurs, fondations): de 150€ à 30€ - Collège n°3 (adhérents individuels) : de 50€ à 20€.

(4) Ouvrage vendu au prix unique de 20€

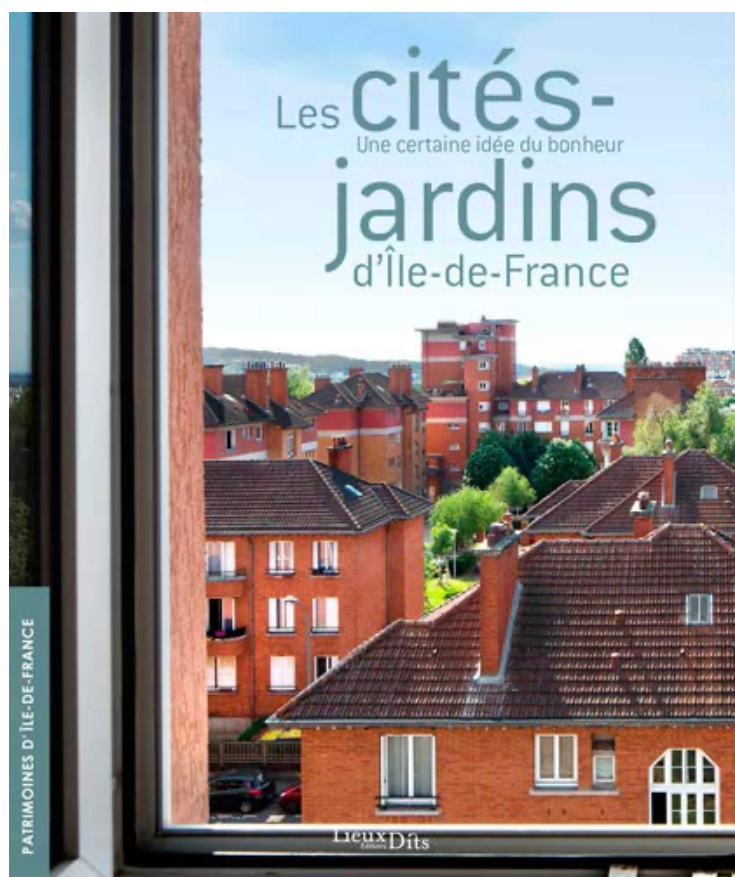
Contributions volontaires		Contributions volontaires	
Mise à disposition gratuite de biens et services	600 €	Bénévolat	1 000 €
Prestations	15 000 €	Prestations en nature	15 000 €
Personnel bénévole	1 000 €	Dons en nature	600 €
	16 600	TOTAL	16 600

Les contributions volontaires viennent des membres de l'associations issus des trois différents collèges et seront mis à profit pour le suivi du projet, sa coordination ainsi que pour le vernissage de l'exposition.

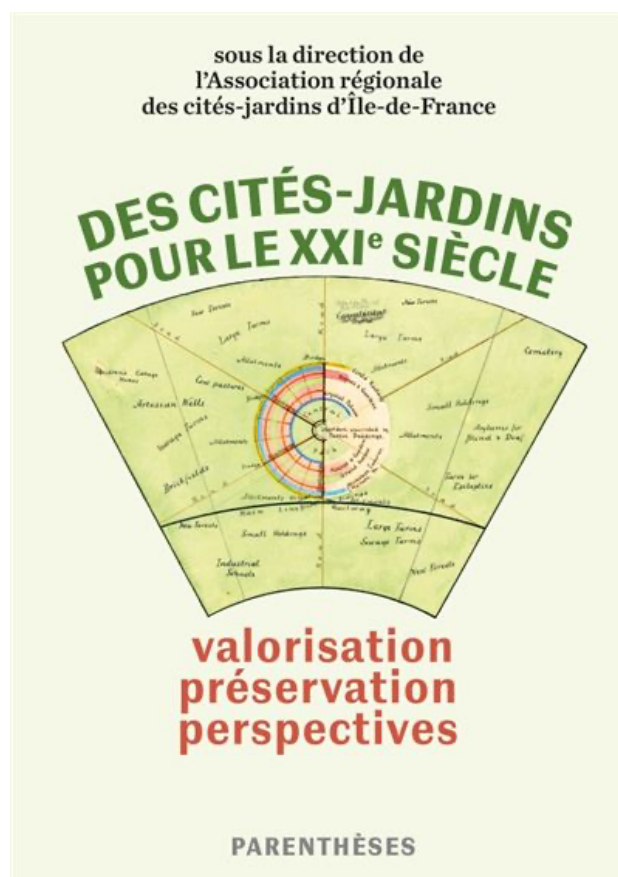
EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur le concept des cités-jardins et notamment celles présentes sur le territoire francilien, vous pouvez vous rendre sur le site de l'association www.citesjardins-idf.fr où des fiches d'identités sur les cités-jardins, une carte et des ressources bibliographiques sont mises à disposition. C'est également un moyen de connaître davantage l'association et ses actions, étant très régulièrement mis à jour par la publication d'articles et d'événements.

Deux ouvrages ont déjà été publiés par l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France en 2018 et 2022, disponibles à la vente en librairie et au local Mémoires de cité-jardins à Stains.



Les cités-jardins. Une certaine idée du bonheur (2018)



Des cités-jardins pour le XXIe siècle. Valorisation, préservation, perspectives (2022)